



# L'état du patrimoine religieux

NUMÉRO 1 | AVRIL 2012

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ) inaugure, avec la diffusion de ce premier numéro de *L'état du patrimoine religieux*, une série visant à présenter des bilans et à dresser des constats sur la situation du patrimoine religieux québécois.

## QUE DEVIENNENT NOS ÉGLISES EN MUTATION?

Le lancement de ce premier cahier s'imposait; près de dix ans après la réalisation du vaste inventaire des lieux de culte du Québec, la question de la situation des églises et chapelles se pose en effet avec acuité : que devient ce patrimoine religieux de plus en plus délaissé par le culte? Le Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ) a pu tirer un bilan provisoire de la situation, qui permet de dresser, pour la première fois, un aperçu global de la situation au Québec.

### COMPRENDRE LE SORT DES LIEUX DE CULTE EXCÉDENTAIRES

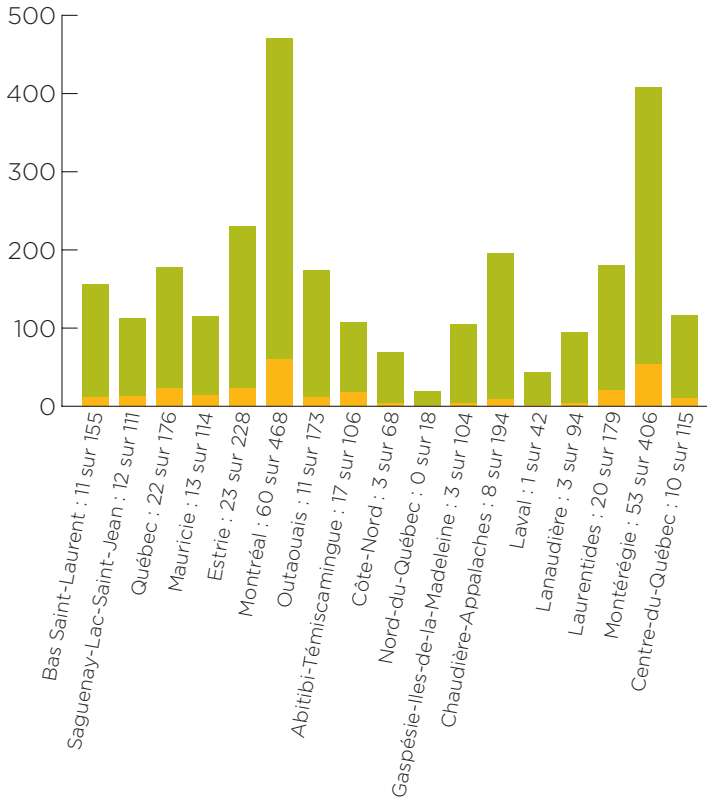
C'est à partir d'un corpus impressionnant de 2 751 lieux de culte inventoriés en 2003 que le CPRQ a voulu connaître le sort des églises et chapelles identifiées par les autorités religieuses comme « excédentaires ». Ce terme désigne les lieux qui, en raison de la diminution drastique de la pratique religieuse et de la perte conséquente de revenus pour les autorités religieuses, ne peuvent plus servir, en tout ou en partie, au culte. Cela ne signifie pas pour autant que le lieu ferme systématiquement ou qu'il est condamné à la démolition à court terme. Nous préférons les appeler *lieux en mutation*, le phénomène pouvant souvent s'étendre sur plusieurs années. D'où l'importance de suivre ces changements continuellement par une veille d'information et des enquêtes sur le terrain permettant de compiler des données factuelles vérifiables. Pour que la recherche soit concrète, il a aussi fallu définir trois changements types qui touchent les lieux de culte, soit la fermeture, la vente et la transformation physique. Ce dernier aspect a fait l'objet d'une attention particulière; il prend en compte les démolitions, mais surtout le processus de réutilisation de plusieurs de ces bâtiments.

### DES LIEUX DE CULTE EN MUTATION : PREMIERS CONSTATS

En date du 31 mars 2012, nous recensons 270 lieux de culte visés par une fermeture, une vente ou une transformation physique. Cela représente 10 % de l'ensemble des lieux de culte inventoriés. Ce chiffre est important et, réparti par région, il démontre que cette situation est commune à l'ensemble du Québec. À Montréal, c'est le cas de 60 lieux de culte, pour un total de 468. Seule la région de la Montérégie

### L'INVENTAIRE DES LIEUX DE CULTE DU QUÉBEC

La phase 1 de l'inventaire, réalisée en 2003, a permis d'inventorier 2 751 édifices culturels ouverts ou fermés depuis peu, de toutes les traditions ou communautés religieuses. Cet inventaire inclut les églises paroissiales, les lieux de culte de traditions autres que catholique, les chapelles conventuelles, les oratoires, les sanctuaires et les lieux de pèlerinage construits jusqu'en 1975. En 2004, la phase 2 a permis de procéder à l'évaluation patrimoniale, qui a pris la forme d'une cote de A à E pour tous les lieux de culte construits avant 1945, date butoir du programme d'aide aux immobilisations (restauration du patrimoine religieux). On peut consulter l'inventaire à l'adresse suivante : [www.lieuxdeculte.qc.ca](http://www.lieuxdeculte.qc.ca).

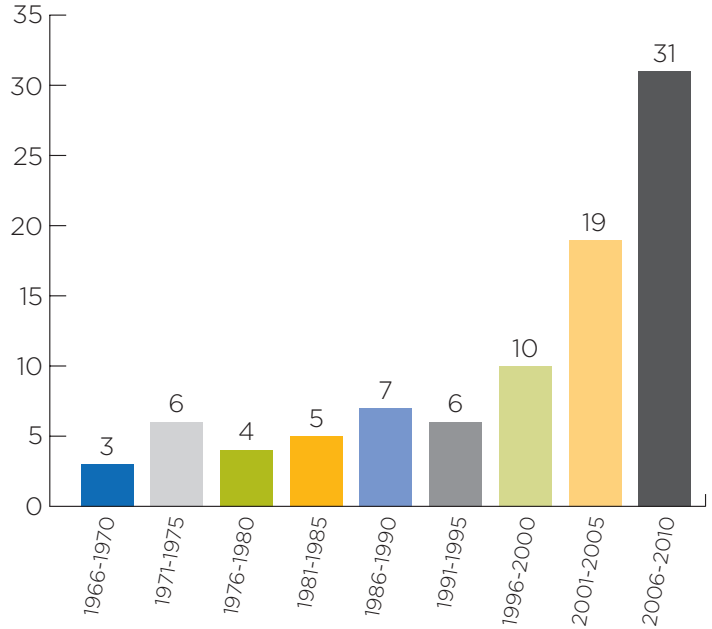
**SCHÉMA 1****LES LIEUX DE CULTES EN MUTATION PAR RÉGION DU QUÉBEC**

compte un nombre de lieux en mutation comparable à celui de Montréal. Il semble que certaines régions éloignées, sauf peut-être l'Abitibi-Témiscamingue, aient été moins touchées par le phénomène au cours des dernières années.

Le nombre d'églises qui ferment ou changent de vocation connaît une cadence assez soutenue depuis 10 ans. Nous remarquons en effet qu'en moyenne 30 lieux de culte ferment chaque année.

Nous pouvons cependant observer que, jusqu'en 2002, cette moyenne n'était que de 10 par année. Mais pour l'année 2003 seulement, il y en a eu 18 et, en 2004, 24. Ces deux années apparaissent donc comme une période charnière au cours de laquelle une croissance marquée des mutations s'est produite. Cela est d'autant plus vrai que, selon le schéma 2, nous pouvons voir une progression nette sur 45 ans; les fermetures annuelles passant de 10 (1996-2000) à plus de 30 (2006-2010).

Parmi les constats généraux préoccupants, figure d'abord celui des édifices disparus. Dans l'ensemble du Québec, 34 lieux de culte ont été démolis, par incendie (9 cas), mais principalement par des gestes volontaires (25 cas). Ce corpus disparu représente 12 % de tous les cas étudiés. Un autre constat préoccupant a trait aux 66 lieux de culte qui ont été fermés depuis 2003 et qui le sont toujours. De ce nombre, 24 sont en attente d'un nouvel acquéreur, tandis que 42 ont

**SCHÉMA 2****NOMBRE MOYEN DE LIEUX DE CULTES EN MUTATION PAR ANNÉE**

été vendus, mais leur nouvelle fonction n'est pas définie ou le projet de conversion n'est pas complété. Nous constatons que, pour la plupart, ils ont été vendus à des intérêts privés, comme ce fut le cas pour l'église Notre-Dame-de-Fatima à Jonquière.

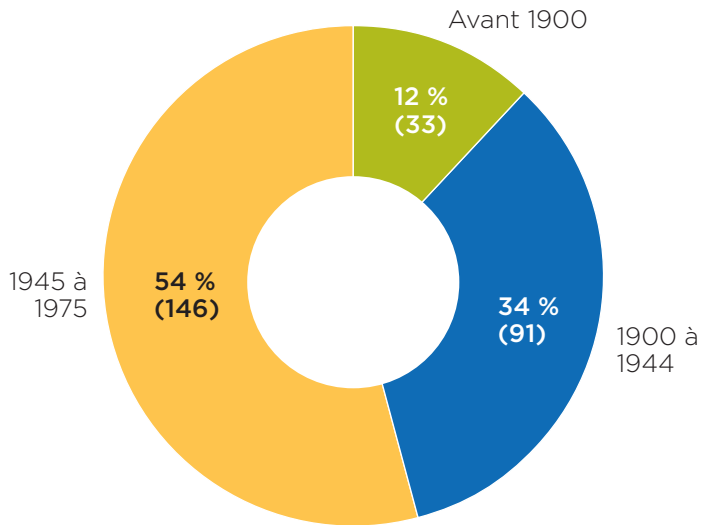
**LA VALEUR PATRIMONIALE DES LIEUX DE CULTES EN MUTATION**

L'âge des lieux de culte en mutation est un facteur à considérer. En effet, les plus anciens sont souvent ceux qui jouissent d'une valeur patrimoniale et d'une appréciation esthétique plus grandes. Ce sont aussi, généralement, les bâtiments les plus imposants, dont les coûts d'entretien sont plus élevés. Nous constatons que 33 bâtiments construits avant 1900 sont en mutation. Parmi les lieux de culte construits entre 1900 et 1945, 91 sont dans cette situation, alors que c'est le cas de 146 églises et chapelles construites entre 1945 et 1975.

L'attribution de cotes d'intérêt patrimonial (A, B, C, D ou E) dans l'inventaire des lieux de culte permet aussi de réaliser que parmi les lieux dont l'intérêt est élevé (cotes A, B et C), 43 sont en mutation. Cependant, c'est en grande majorité le cas des bâtiments dont les cotes sont D ou E, ou ceux construits après 1945 (227 cas). L'aide financière du CPRQ pour la restauration du patrimoine religieux, admissible uniquement aux lieux de culte cotés A, B ou C, a certainement contribué à ces résultats.



### SCHÉMA 3 PÉRIODES DE CONSTRUCTION DES LIEUX DE CULTE EN MUTATION



Il est donc important de souligner que les églises et chapelles fermées, vendues, transformées ou en voie de l'être sont des bâtiments récents qui, de par leur conception architecturale, leur état général et leurs dimensions relativement modestes sont plus faciles à réutiliser, ce qui explique en partie ces résultats. Nous remarquons d'ailleurs que seulement 14 des 270 lieux de culte en mutation sont reconnus pour leurs qualités patrimoniales élevées en vertu de la Loi sur les biens culturels.

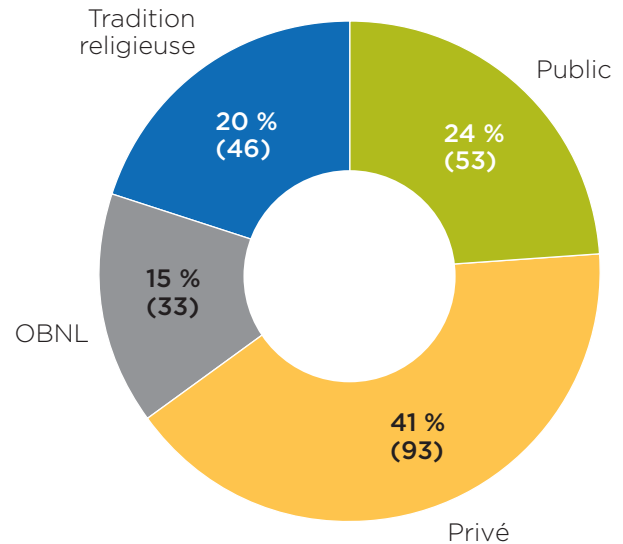
### DE NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

Un fait nouveau apparaît rapidement lorsque nous analysons les nouveaux propriétaires d'église, soit la place grandissante des municipalités. Les secteurs public et parapublic comptent en effet 53 nouveaux acquéreurs, dont 46 sont des municipalités. Il est d'ailleurs intéressant de voir que parmi ces cas de « municipalisation », la plupart des lieux ont maintenu en tout ou en partie un espace pour le culte. C'est le cas, par exemple, de l'église Saint-Anicet, qui combine l'espace pour le culte et une salle communautaire.

Par ailleurs, il demeure étonnant de ne trouver dans ce secteur aucun acquéreur associé à un autre palier de gouvernement, à part trois établissements d'enseignement collégial, deux commissions scolaires et deux centres de soins de santé.

Il est intéressant de constater que 46 lieux ont été vendus à d'autres traditions religieuses et conservent ainsi leur vocation initiale. Ces nouveaux propriétaires ont donc besoin de lieux pour leur pratique et choisissent de réutiliser des bâtiments déjà conçus à des fins religieuses. Mais cela demeure un

### SCHÉMA 4 CATÉGORIES D'ACHETEURS DES LIEUX DE CULTE



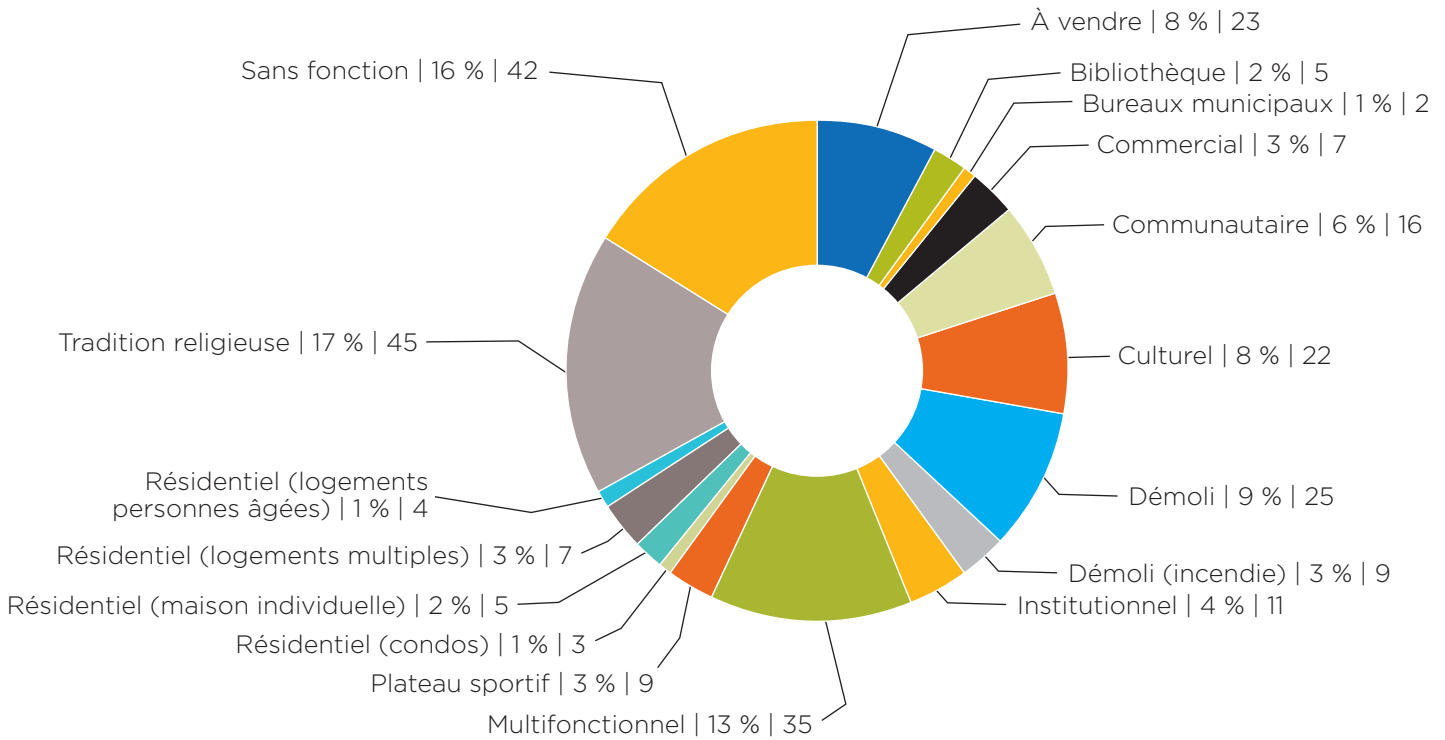
phénomène très majoritairement montréalais (29 cas), comme en témoigne par exemple l'église Saint-Vincent-de-Paul, acquise par l'église évangélique Parole de vie.

Il ne faut cependant pas négliger la place qu'occupe le secteur privé dans la liste des nouveaux propriétaires. En effet, 93 églises ou chapelles sont passées aux mains d'entreprises pour un usage commercial (columbarium, bureaux, restaurant), mais surtout résidentiel (logements multiples, résidences pour personnes âgées).

### DE NOUVELLES VOCATIONS

La situation des églises en mutation révèle que ce sont des bâtiments somme toute assez polyvalents, car la variété des nouveaux usages est impressionnante. Il faut dire que certains projets de transformation ont fait preuve d'originalité, comme le Centre d'amusement familial aménagé dans l'ancienne église Sacré-Cœur-de-Jésus à Rouyn-Noranda. D'originalité, certes, mais aussi de beaucoup de concertation, car l'avenir semble plus prometteur lorsque les projets se prêtent à plusieurs usages combinés.

C'est en effet l'usage multifonctionnel qui domine dans les nouvelles vocations des églises, 35 projets de ce type ayant été réalisés. Cela peut comprendre à la fois un volet communautaire, un espace pour le maintien du culte, des salles de réunion ou des locaux pour des organismes. C'est ce que les Amis du patrimoine de Saint-Venant-de-Paquette en Estrie ont réussi à faire, en intégrant même un musée à l'ensemble. La liste des fonctions peut être longue à dresser, mais chaque milieu définit un projet à l'image de ses besoins et des bonnes ententes qui peuvent s'établir sous un même clocher! Il faut

**SCHÉMA 5****NOUVEAUX USAGES DES LIEUX DE CULTE**

ajouter à ces cas 16 lieux transformés pour une vocation communautaire très comparable à un centre multifonctionnel, avec l'aménagement d'espaces polyvalents.

Sur le plan culturel, les arts visuels, les centres d'interprétation et les musées (6 cas) demeurent marginaux par rapport aux besoins en arts de la scène (12 cas) et en loisirs culturels (4 cas). L'église Saint-Paul, à Gaspé, devenue la salle de spectacle La petite Église, est un exemple de conversion culturelle réussie.

Des lieux de culte ont aussi été adaptés à des fins sportives, soit pour la gymnastique (2 cas), l'escalade (2 cas) et les arts du cirque (1 cas). Des plateaux sportifs polyvalents ont été aménagés dans quatre lieux de culte, à l'initiative de deux municipalités, un collège et même une fabrique.

**LES MUTATIONS INVISIBLES**

Combien d'églises font face à un échéancier conduisant inexorablement à un changement d'usage ou de propriétaire à plus ou moins brève échéance? Au-delà des données officielles, les recherches ont aussi permis de réaliser que de nombreuses églises et chapelles font l'objet d'une mobilisation

au sein de leur communauté, même si elles ne font face à aucune annonce de fermeture, de vente ou de transformation. Parfois, une fermeture a été envisagée, mais la fabrique prolonge son implication dans l'attente de solutions durables. Il est vrai que les autorités religieuses évitent désormais de procéder à des fermetures surprises, celles-ci ayant provoqué des contextes d'urgence souvent douloureux dans le passé. Au fond, le débat en cours et les expériences vécues ont sûrement contribué au développement d'une attitude plus préventive, permettant de préparer les choix à faire. C'est, un peu partout, une mutation invisible qui s'opère, une sorte de période transitoire où la recherche de solutions est plus ou moins organisée. Le phénomène est donc appelé à s'accroître au cours des années à venir.

*Analyse et rédaction : Denis Boucher, Jocelyn Groulx  
Recherche : Anne-Gisèle Bossé, Jocelyn Groulx, Marie-Claude Ravary, Valérie Couet-Lannes*

*Le CPRQ tient à remercier, pour leur collaboration, les autorités religieuses, mais aussi les nombreuses municipalités et les intervenants dans toutes les régions du Québec qui lui ont permis de réaliser cette recherche.*